

Votre priorité : la sécurité des personnes

Vous faites face à un sinistre, vous n'avez pas de plan de sauvegarde. **Restez calme, prenez le temps de la réflexion.**

Ne vous précipitez pas, **vous aurez besoin d'endurance.**

Votre sécurité et celle des personnes amenées à intervenir sera votre priorité tout au long du sauvetage et devra guider l'ensemble des actions à mener.

Ne prenez aucun risque et n'intervenez que lorsque vous y serez autorisé par les services de secours.

Vous devez assurer la sûreté de l'établissement. Pensez à contacter les services d'ordre (Police, Gendarmerie) si la situation le nécessite.

Évaluer l'importance du sinistre

Vous entrez dans une zone sinistrée, après accord des services de secours : **protégez-vous.**

Selon la nature du sinistre, équipez-vous de bottes, casque, gants, et/ou masque.

- **Prenez la mesure du sinistre** : essayez de quantifier le pourcentage d'œuvres sinistrées. Prenez le maximum d'informations (hauteur d'eau en cas d'inondation, lister les installations sinistrées, les risques éventuels liés à la sécurité, les difficultés d'accès). Si possible, récupérez rapidement l'inventaire.



Voir fiche outil : Diagnostic (à paraître prochainement)

- **Prenez un maximum de photographies** : elles vous permettront de documenter le sinistre, de faire foi auprès des assurances et d'organiser les actions à mener.



MÉMO

Avant de vous rendre dans l'espace sinistré, pensez à prendre :

- Un équipement de protection
- Un cahier + un stylo bille
- Un appareil photo ou votre smartphone

Lister les besoins

À partir de votre première évaluation :

- **Listez les besoins matériels** :
 - Espaces disponibles en interne (hors zone de risque) ou en externe.
 - Les services techniques du bâtiment ou de la Ville peuvent vous aider.
 - Matériels disponibles immédiatement sur place ou à récupérer auprès d'établissements voisins (bacs plastiques gerbables, chariots, rolls, rouleau de polyane, essuie-tout, buvard, sacs poubelles, étiquettes, marqueurs indélébiles, etc.). Dans un deuxième temps, faites une liste de matériel à commander.



Voir fiche Matériel (à paraître prochainement)

- **Evaluez les besoins humains** : Vous avez besoin de bras pour vous aider :
 - Mobilisez le personnel de votre établissement ; au besoin, faites appel aux amis du musée.
 - Faites appel à un restaurateur. Selon votre type de contrat, il pourra être mandaté par votre assurance.

Attention ! Si vous faites appel à des personnes extérieures au musée, notamment des bénévoles, **vous êtes responsable de leur sécurité.**



MÉMO - Contacts

En premier lieu, appelez votre **tutelle** et faites-vous aider par un **restaurateur** (selon votre contrat, il pourra être mandaté par l'assurance).

- **Tutelle** pour l'assistance technique, matérielle, juridique
- **DRAC** pour la mise en contact avec des professionnels du patrimoine
- **Services de l'État** (SMF, C2RMF) pour les premiers conseils et l'accompagnement
- **Assurance** qui peut fournir des prestations
- **Associations** : CFBB (Comité français du Bouclier-Bleu), FFCR (Fédération française des conservateurs restaurateurs)
- **Prestataire extérieur** spécialisé en sauvetage patrimonial

Préparer le sauvetage

Gestion des ressources humaines

• Créer une cellule de crise

La cellule de crise est indispensable pour **prendre les décisions liées à la gestion du sinistre**.

Vous travaillerez sur :

- la stratégie de sauvetage
- le suivi quotidien des opérations (séchage, veille sanitaire, etc.)
- les aspects administratifs, financiers et juridiques
- la communication interne et externe à l'établissement

Elle devra regrouper, **si la taille de l'équipe le permet**, les personnes suivantes :

- Responsable d'établissement
- Responsable administratif et financier
- Responsable sécurité
- Coordinateur + chefs d'équipe
- Représentant de la tutelle

• Constituer vos équipes

- Rassemblez les personnes présentes et volontaires dans un espace sain et sécurisé
- Faites un rapide briefing sur l'origine du sinistre, ses conséquences, les conditions d'intervention
- Organisez les équipes en groupe selon les tâches à réaliser (Intervention, Traitement, Logistique, par exemple)
- Rappelez les règles de sécurité
- Détaillez précisément les missions attendues, n'hésitez pas à répéter et à vérifier que vous êtes compris
- Informez des moyens et flux de communication (personne référente, téléphone, talkie-walkie)



Voir fiche Management

Organiser les espaces

• Identifier un espace de repli :

- pour le stockage transitoire des œuvres évacuées, dans l'attente de leur transfert vers l'espace de traitement
- directement comme lieu de traitement (assèchement, interventions d'urgence sur les œuvres : facing, mise à plat, etc.)

Ne pas utiliser comme espace de repli un local contenant des œuvres saines, non sinistrées (salles d'exposition, réserves, etc.). Si vous n'avez pas d'autres possibilités que d'utiliser des espaces d'exposition, décrochez au préalable l'ensemble des œuvres qui n'ont pas été sinistrées et regroupez-les dans une autre salle.

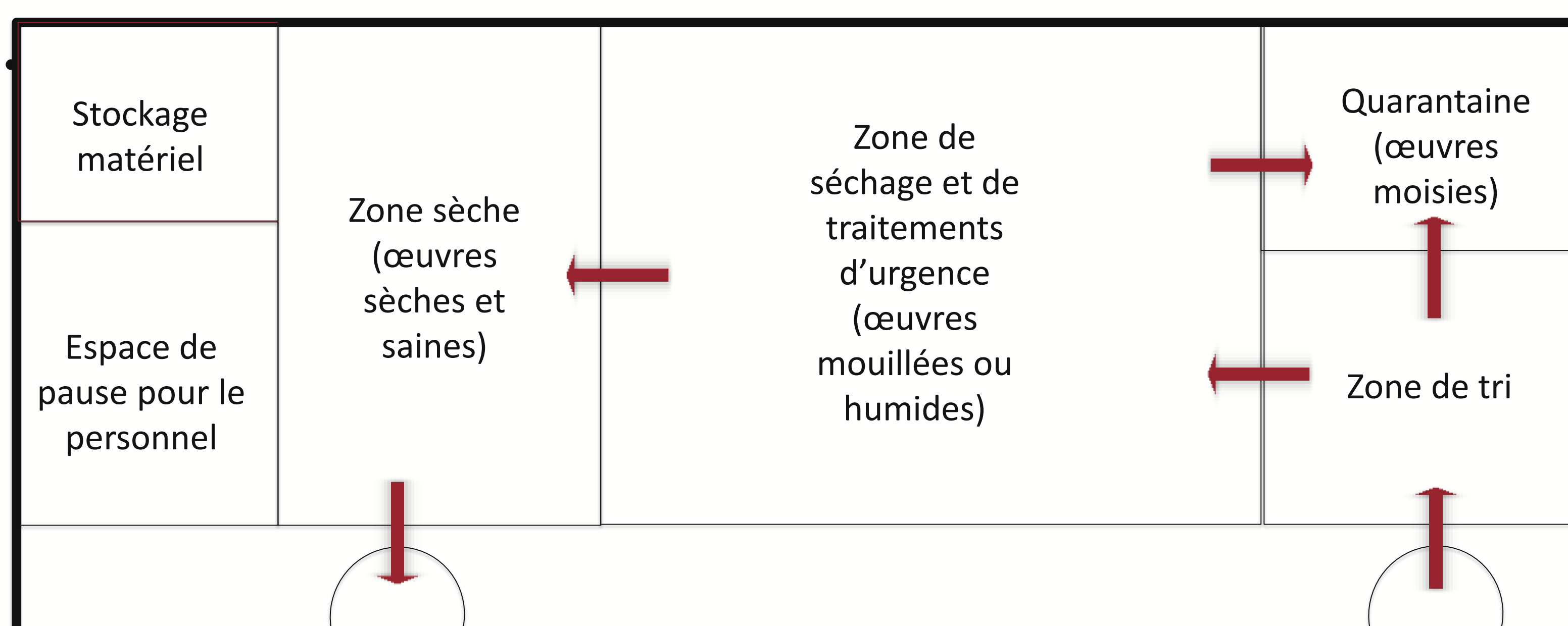
Dans le cas d'une intervention faisant appel aux services de secours, ce sont les pompiers qui définiront l'espace de repli.

Dans le cas d'une intervention interne, le choix de l'espace de repli devra répondre à plusieurs critères :

- Garantir la sûreté (dans un espace interne à l'établissement ou dans un espace externe)
- Hors zone sinistrée
- Protégé des risques liés à la météo
- Suffisamment grand pour permettre le déploiement des collections mises à sécher
- Aisément accessible avec des circulations simples
- Propre, sain et dégagé
- Ventilé ou à défaut avec une bonne circulation d'air pour améliorer l'efficacité d'assèchement.
- Equipé de prises électriques pour permettre l'installation d'appareils de régulation (déshumidificateurs, ventilateurs, etc.). Il est utile de s'assurer que l'installation électrique pourra supporter la charge des appareils.
- Equipé d'un point d'eau

Pour un espace de repli interne, il pourra s'agir d'une salle de réunion, un couloir, un hall, un dégagement, un espace pédagogique, etc.

Pour un espace de repli externe, il pourra s'agir d'une salle polyvalente, un gymnase, une salle de réunion, etc. À noter, si vous avez le choix, privilégiez un espace dans lequel vous pourrez gérer le taux d'humidité.



MÉMO - Organisation

- Gérer les flux propres/sales
- Penser à la rotation des collections (mouillées, humides, sèches)
- Créer un espace de quarantaine

Évacuer les œuvres de la zone sinistrée

Selon l'ampleur du sinistre, l'évacuation sera réalisée en interne ou par les services de secours. Les œuvres pourront être stockées temporairement dans un espace de transit ou directement déplacées vers l'espace de repli.

Elle s'envisagera par ensemble et non objet par objet. **La totalité des œuvres se trouvant dans l'espace sinistré devra être évacuée.** Votre rôle sera de **décider des priorités d'évacuation**. Les critères applicables peuvent être :

- La valeur patrimoniale : œuvres emblématiques du musée, ayant une valeur financière élevée, objets rares ;
- Le statut juridique : œuvres en prêt ou en dépôt ;
- L'accessibilité aux œuvres : si les rayonnages sont renversés, commencer par évacuer les objets les plus accessibles. Si les rayonnages sont instables, commencer l'évacuation par le haut. Prendre en compte le temps nécessaire, le nombre de personnes, le matériel spécifique, etc. ;
- La nature du sinistre : en cas de crue ou de montée des eaux, évacuer en commençant par les parties inférieures des rayonnages. En cas de fuite se propageant par le plafond, commencer par la partie supérieure.
- Le degré de vulnérabilité aux :
 - **Moisissures** : peinture, art graphique, *naturalia*, cuir, textile archéologique, vannerie.
 - **Déformations / soulèvements** : panneaux peints, objets en ivoire, sculptures sur bois, objets polychromes, cadres, marqueterie, etc.
 - **Corrosion** : objets archéologiques, armatures de sculptures, etc. Les métaux ferreux s'oxydent plus vite que les alliages cuivreux.
 - **Dissolution** : art graphique (aquarelle, etc.), plâtre.

Au fur et à mesure des opérations de sauvetage, les priorités peuvent être réévaluées en fonction des difficultés ou contraintes rencontrées dans la zone sinistrée.

Penser à **assurer la traçabilité des œuvres** tout au long des opérations de sauvetage.



Voir fiche Traçabilité (à paraître prochainement)

Effectuer le tri des œuvres

Les œuvres évacuées seront triées dans l'espace de repli, en fonction de leur état (humide/mouillé/sec) et du type de traitement à entreprendre.

Priorités d'intervention pour le séchage et les traitements d'urgence :

- **Œuvres humides** : à traiter en premier, pour éviter l'aggravation des dégradations et l'apparition de moisissures. Elles seront séparées des œuvres mouillées.
- **Œuvres mouillées** : en fonction de la quantité d'objets affectés, une congélation pourra être envisagée. Parmi les objets mouillés, les supports photographiques, les plâtres, les bois, les métaux seront traités de manière prioritaire.
- **Œuvres sèches** : Les objets réputés secs seront isolés dans la zone sèche puis évacués vers un espace de stockage extérieur (établissement patrimonial pouvant mettre à disposition des espaces adaptés ou prestataire extérieur). Ceci permettra la mise en place de la rotation des œuvres de la zone de séchage vers la zone sèche.

MÉMO – Manipulation

Les œuvres mouillées ou humides deviennent très sensibles aux contraintes mécaniques.

Penser à donner des consignes claires aux personnes amenées à manipuler les œuvres.

Utiliser des supports rigides (plaque de polypropylène, plexiglas, etc.)

Utiliser le matériel de manutention disponible (caisses, chariots, rolls, etc.)

Ne jamais déplacer un objet sans avoir réfléchi à la circulation empruntée et où il sera posé

MÉMO – Évacuation

Penser à évacuer tous les documents et matériels utiles pour la suite des opérations de sauvetage :

- Copie de l'inventaire
- Ressources documentaires (dossiers d'œuvre, etc.)
- Appareils de mesure
- Fournitures en bon état

MÉMO – Rinçage

- Au préalable, la boue et les débris sont retirés délicatement à l'aide d'une éponge, d'un chiffon doux ou d'un pinceau.

- Les objets souillés par des eaux sales seront rincés sous l'eau courante.

- Ne pas frotter pour ne pas faire pénétrer l'encrassement.

- Les objets fragiles sont soutenus par un support perméable (type moustiquaire ou in-tissé) dans des bassines.

- L'eau distillée est préférable pour les supports numériques.